



## Alain Payan réélu Président de Tutelaire

Au cours de l'assemblée générale de Tutelaire, qui s'est tenue le 22 octobre dernier, Alain Payan a été réélu Président de la mutuelle et entame ainsi son second mandat. L'assemblée générale a également renouvelé un tiers du conseil d'administration.

Alain Payan débute sa carrière au sein de La Poste en 1974, et se poursuit jusqu'en 2015 ; il est alors directeur du Courrier de la Haute-Corse. Au sein de la structure militante de Tutelaire, il fut successivement correspondant départemental de la Haute-Corse, administrateur et 1<sup>er</sup> vice-président. En 2015, l'assemblée générale de la mutuelle l'élit président pour un mandat de cinq ans. Le 22 octobre dernier, elle renouvelle son mandat, toujours pour une durée de cinq ans, témoignant ainsi de la confiance de l'ensemble de la structure.

Depuis 2019, la mutuelle accélère sa transformation sur la base de sa stratégie de développement définie dès 2016 et des orientations prises chaque année par l'assemblée générale : création de Paxivie, un produit innovant sur les accidents de la vie, acquisition de Solucia Protection Juridique, venant consolider son offre globale de prévoyance, inscription d'une raison d'être dans le cadre de la démarche Mutuelle à mission de la loi Pacte, évolution du contrat Tut'LR Hospi avec prise en compte de l'ambulatoire au premier semestre 2021...

Elle a également amorcé un tournant dans sa stratégie digitale depuis quelques années, avec la plateforme Wikidépendance, et plus récemment avec la souscription en ligne et la révision des parcours digitaux. En mutuelle humaniste, Tutelaire a à cœur de repositionner ses adhérents au centre de ses réflexions à travers des actions de conseils et prévention ou des actions spécifiques dans le cadre de la Covid-19 en offrant dans le cadre de mesures d'actions sociales exceptionnelles les premiers niveaux des garanties Hospi et Paxivie à tous les adhérents pendant les périodes de confinement.

Pour Alain Payan, cette réélection et l'ensemble de ces actions mises en œuvre sont « le résultat du travail d'une équipe et cela doit être un encouragement à continuer à travailler sur les différentes pistes ouvertes, et une incitation à innover et inventer les meilleures réponses aux enjeux de la société et aux attentes des adhérents. »



### Contact presse

**Valérie LANGLOIS : 07 86 29 80 87**

**À propos de Tutelaire** : Fondée en 1907, Tutelaire est une mutuelle prévoyance experte de l'assurance dépendance. Elle conçoit, assure et distribue ses propres produits. Elle gère près de 400 000 contrats et a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 46,4 millions d'euros.

